



Beaucoup de gens exercent après 65 ans une activité rémunérée ou bénévole.

Photo: Shutterstock

## La retraite... plus tard !

En Suisse, l'âge de référence de la retraite peut être repoussé de cinq ans. Bénéfique pour la santé ? Une étude universitaire vaudoise nuance mais ne contredit pas.

Texte: **Camille-Angelo Aglione**

L'âge de référence pour la retraite en Suisse est de 65 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes (distinction qui disparaîtra progressivement entre 2024 et 2028). Une rente AVS est alors versée, sauf si l'assuré demande un ajournement. Cette requête doit être formulée au plus tard un an après l'âge de référence. Si elle diminue le revenu, elle permet en revanche d'augmenter la rente. Il est ainsi possible de repousser de cinq ans l'âge à partir duquel l'AVS sera versée.

L'activité professionnelle se poursuivant, il est aussi possible de continuer à cotiser aux second et troisième pilier. Une décision qui permet de diminuer le revenu imposable et qui augmente le capital ou la rente. Il n'est en revanche plus nécessaire de cotiser à l'as-

surance-chômage, et le calcul de la cotisation AI est diminué d'une franchise.

### Agences de placement spécialisées

Depuis plus d'une dizaine d'années, des plateformes spécialisées ont vu le jour sur la toile. Leur objectif: mettre en relation des employeurs (privés ou entreprises) avec des retraité·e·s souhaitant poursuivre ou reprendre une activité professionnelle.

La doyenne, *Rent a rentner* a été créée en 2009 par Peter et Sarah Hildebrand. L'idée a germé lorsque Peter est arrivé à la retraite: sa fille et lui se sont demandé ce qu'il pourrait faire pour occuper ses journées. Supposant que la même question devait se poser pour de nombreuses personnes en Suisse, l'idée d'un site internet s'est imposée. Sur la plateforme les retraité·e·s proposent leurs services pour différentes activités et les internautes peuvent « louer » les retraité·e·s selon leurs besoins. Nominé aux Silver-Eco-Award en 2019, le site regroupe plusieurs milliers de personnes inscrites et est disponible en français, en allemand et en italien.

→ [www.rentarentner.ch](http://www.rentarentner.ch)

L'histoire est plus ou moins la même pour *seniors@work*. La plateforme a été fondée en 2018 par Alexis Weil alors que son père Ralph venait d'arriver à l'âge de la retraite. La plateforme compte plus de 15 000 retraité·e·s inscrit·e·s. Gratuite pour les candidat·e·s, les services de *seniors@work* coûtent entre 100 et 500 francs par mois pour un employeur, selon le nombre d'annonces publiées et la

visibilité souhaitée.. La plateforme n'est disponible qu'en allemand et en anglais.

→ [www.seniorsatwork.ch](http://www.seniorsatwork.ch)

*Arbeitsrentner.ch* n'existe pour le moment qu'en allemand. Créée en 2010 par Simon Fankhauser, plus connu pour son passé de chanteur au sein du groupe Bagatello, la plateforme a été reprise en 2020 par une société d'organisation événementielle. La philosophie demeure toutefois identique et le site continue d'offrir gratuitement la possibilité à des retraité·e·s de se mettre en contact avec des particuliers pour des missions dans une trentaine de catégories professionnelles.

→ [www.arbeitsrentner.ch](http://www.arbeitsrentner.ch)

### Travailler au-delà de l'âge de la retraite: un plus pour la qualité de vie ?

Une étude d'Unisanté publiée en 2020 interroge le lien entre qualité de vie et activité (bénévole ou rémunérée) au-delà de la retraite. Les entretiens menés auprès d'un focus group échantillonné de participant·e·s de 65 ans et plus, confirment les effets positifs d'une activité professionnelle rémunérée sur la condition matérielle, sur l'estime personnelle et les contacts sociaux. Les inconvénients cités sont minimisés par les participant·e·s, à l'instar du temps à disposition pour les proches ou de la fatigue que peut générer l'activité.

Ces résultats sont toutefois nuancés lorsqu'ils sont croisés avec le versant quantitatif de l'étude. Il en ressort que « les associations positives observées pour les domaines « vie sociale et culturelle », « santé et mobilité » et

« autonomie » disparaissent après ajustement et sont dès lors plutôt attribuables au profil des participant·e·s qu'à un effet intrinsèque de l'activité ». Autrement dit, plus le statut professionnel est élevé et/ou indépendant, plus les participant·e·s ont tendance à poursuivre une activité professionnelle rémunérée et à en retirer des avantages en matière de qualité de vie. ■



### Pour en savoir plus:

Pour télécharger l'étude «Engagement social des seniors et qualité de vie: des pistes pour un vieillissement réussi»



**Camille-Angelo Aglione**

Directeur de l'association valaisanne des EMS (AVALEMS).

✉ [camille-angelo.aglione@avalems.ch](mailto:camille-angelo.aglione@avalems.ch)